

Conditions Générales de Vente – Camping La Perle***

Le fait de séjourner au Camping La Perle implique l'acceptation du règlement intérieur que vous trouverez sur notre site internet et affiché à l'entrée du camping, avec l'engagement de s'y conformer.

Pour être admis à pénétrer ou à s'installer sur le terrain, il faut y avoir été autorisé, par le Camping La Perle.

Réservation

La réservation de l'emplacement ou de la location d'un hébergement sera enregistrée par ordre chronologique d'arrivée et ne devient effective qu'après confirmation de l'accord du Camping La Perle et l'encaissement des fonds correspondants.

Assurance

Assurance et Responsabilité

L'acceptation du présent contrat implique que le campeur doit posséder une assurance en cours de validité pour sa tente, sa caravane, son camping-car, son véhicule et sa responsabilité civile.

Assurance Annulation ou interruption de séjour

L' Assurance Annulation ou interruption de séjour est fortement conseillée.

En cas d'annulation, d'interruption de séjour ou de départ anticipé sans adhésion à l'assurance : aucun remboursement réduction de séjour ne sera effectué quelque soient les circonstances.

Pour ces raisons, nous vous conseillons de souscrire l'assurance annulation ou interruption de séjour
En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, aucune réduction ou remboursement ne sera consenti.
Veiller à prévenir le Camping La Perle si vous retardez votre arrivée. Nous gardons votre réservation 24H, passé ce délai, le Camping La Perle considérera celle-ci comme une annulation. Le Camping La Perle se réserve le droit de relouer et les frais de réservation et l'acompte resteront acquis au camping.

Emplacement

6 personnes maximum sont autorisées.

Il est impératif de déclarer les animaux domestiques.

Merci d'être responsable et de veiller à l'environnement, aux énergies et aux autres usagers du camping.

L'emplacement est disponible à partir de 16h (réception fermée de 12h à 15h).

Le départ devra se faire avant 12h, passé cet horaire, une redevance supplémentaire sera due.

Notre camping La Perle est situé à la campagne, nous vous conseillons d'apporter des produits contre insectes volants et rampants. Chaque campeur doit apporter prises et rallonges électriques.

Location Tentes Safari, Tentes Bungalows Rétro, Mobil-home, Chalets, Hébergements Insolites **TOUTES NOS LOCATIONS SONT NON FUMEUR**

Chaque location est prévue pour un certain nombre de personnes, qui ne pourra être supérieur à celui déclaré lors de la réservation.

Il est impératif de déclarer les animaux domestiques.

Merci d'être responsable et de veiller à l'environnement, aux énergies et aux autres usagers du camping.

Les tarifs comprennent la location, l'eau, le gaz et l'électricité.

Les locations sont entièrement équipées :

nécessaire de cuisine, réfrigérateur, plaques de cuisson (sauf hébergements insolites)

terrasse extérieure avec salon de jardin, parasol

Après accord du Camping La Perle, une petite tente supplémentaire peut être autorisée sur l'emplacement du locatif sans supplément. Le préciser lors de la réservation.

Règlement du séjour

Un acompte de 25% du montant total du séjour est à verser au moment de la réservation.
La réservation sera définitive après versement du solde du séjour un mois avant la date d'arrivée.

Annulation : pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation lors de la réservation de votre séjour. Nous ne pouvons faire exception aux règles. En cas d'annulation et sans souscription d'assurance, il vous sera retenu :

si vous annulez moins de 90 jours avant la date d'arrivée prévue : 25% du montant du séjour soit la totalité de l'acompte

si vous annulez moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue : la totalité des sommes perçues
Le Camping La Perle se réserve le droit de relouer le locatif sans devoir ni indemnité ni remboursement.

Arrivée / Départ : la location est disponible à partir de 16h jusqu'à 20h. En cas d'arrivée plus tardive, merci de prévenir le Camping La Perle.

Le départ doit s'effectuer avant 11h.

Pour les familles ayant opté pour le forfait « ménage », le départ doit se faire avant 10h.

Dépôt de Garantie ou Caution : 500 € sont payables à l'arrivée en laissant soit une empreinte de Carte Bleue, soit par chèque. Elle se compose de :

Caution pour le matériel : 390 €

Caution pour le ménage : 80 €

Caution pour la télécommande de la barrière d'accès au camping : 30 €

La Caution « ménage » pourra être encaissée si le locataire demande la prestation ménage.

Si le ménage réalisé par le locataire se révèle partiel ou incorrectement réalisé, le Camping La Perle se réserve le droit d'encaisser la caution.

A votre arrivée, un inventaire effectué par nos soins vous sera remis. Vous devez le vérifier et signaler toute anomalie au plus tard le lendemain de votre arrivée. Toutes les installations sont en état de marche, toute réclamation les concernant doivent intervenir au plus tard le lendemain matin.

Au-delà de ce délai, le Camping la Perle les considèrera comme dégradations et seront retenues sur l'état des lieux de départ et donc sur la caution « matériel »

Pour le départ, vous devez prendre rendez-vous avec le Camping La Perle au plus tard 48h avant votre départ pour l'état des lieux de départ.

En cas de départ en dehors des heures d'ouverture de la réception et si la location est rendue en bon état, la caution sera renvoyée par voie postale dans les meilleurs délais ou détruite.

Véhicules électriques

Il est FORMELLEMENT INTERDIT de recharger tout véhicule électrique sur TOUTES les installations électriques du camping, y compris celles des hébergements.

Une borne spécifique payante de recharge pour véhicules électriques est installée à l'accueil du camping. (tarif selon abonnement).

Pour des raisons évidentes de sécurité, tout manquement à cette règle peut entraîner l'expulsion du camping.

Litige

Les versions en langue étrangère sont des traductions aussi fidèles que possible de la version française. Cependant, en cas de conflit seule la version française prévaudra. En cas de litige et après en avoir informé la Direction du Camping *** La Perle, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de réclamation écrite, par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception, auprès de l'exploitant.

Vacances au camping La Perle en Creuse ... vacances heureuses !!